

ENSEMBLE

Le journal des socialistes de Loire-Atlantique - N°252 - Jeudi 25 septembre 2014

RENTRÉE SCOLAIRE

Éducation : la gauche qui choisit, la gauche qui agit



ÉDITO

Retrouvons ensemble le chemin de la clarté, de la cohérence et du rassemblement.

Cette rentrée est difficile ; elle l'est d'abord pour des millions de Français. En tant que militants et élus socialistes, notre devoir, notre responsabilité est de dire que le sens de notre action, que notre énergie sont d'abord être tournés vers eux.

Être tournés vers eux, c'est dire la vérité, sur la nécessité de redresser nos comptes publics, notre économie, notre système éducatif, la croissance en Europe.

Mais être tournés vers eux, c'est aussi réaffirmer nos grands principes. Et un des grands principes de la gauche, pour lequel elle s'est toujours battue, mobilisée, c'est la lutte contre les inégalités et les injustices.

Trop de Français ont le sentiment que les difficultés touchent toujours les mêmes ; que seules les personnes les plus favorisées arrivent à s'en sortir. Et eux, classes populaires, classes moyennes se sentent alors asphyxiées et attendent une aide qui ne vient pas.

La gauche s'est toujours placée aux côtés des plus faibles, des exclus, des moins bien lotis, pour les défendre.

Alors, soyons responsables pour dire tout ce que nous avons fait depuis deux ans dans ce sens pour rétablir la justice sociale : augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire, emplois d'avenir, plus forte progressivité de l'impôt sur le revenu, limitation du bénéfice du quotient familial pour les foyers les plus aisés, plafonnement renforcé des niches fiscales, retour sur les allègements de l'impôt sur la fortune.

Mais soyons aussi responsables pour dire que les Français attendent plus qu'impatiemment la baisse du chômage, l'augmentation du pouvoir d'achat parce que beaucoup souffrent depuis trop longtemps. Alors, plutôt que de se diviser, plutôt que de jouer le bal des égos, plutôt que de surjouer nos différences, mobilisons nous, rassemblons nous, trouvons ensemble les solutions qui permettront de retrouver le chemin de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Soyons donc responsables pour organiser le débat entre le gouvernement et le Parti et à l'intérieur du parti. Dans quelques jours commencera le débat parlementaire sur le budget 2015, ce temps doit être utile pour trouver ensemble le chemin de la clarté, de la cohérence et du rassemblement.

Fabrice ROUSSEL
Premier secrétaire fédéral

EUROPE

Deux députés européens socialistes pour l'Ouest

Deux socialistes siègent désormais au Parlement européen pour la grande région Ouest : Isabelle Thomas et Emmanuel Maurel. Pour Ensemble, ils reviennent sur le scrutin du 25 mai, ses résultats et ses conséquences.



« Merci aux militants socialistes de Loire-Atlantique, merci aux militants de l'Ouest, souligne d'abord Isabelle Thomas. Grâce à leur mobilisation, nous avons pu mener une campagne électorale digne des grands enjeux européens. Même si l'Ouest a mieux résisté, nous ne pouvons nous satisfaire du résultat du PS, et nous devons nous alarmer du score de l'extrême-droite en France, mais aussi en Europe.

Ces résultats nous obligent plus que jamais, et m'obligent en tant que députée européenne, à réorienter les politiques européennes et à obtenir des résultats tangibles. La bataille budgétaire pour la croissance et l'emploi, l'harmonisation sociale et la révision de la directive des travailleurs détachés, la lutte contre l'évasion fiscale et la mise en œuvre de la taxation sur les transactions financières demeurent les priorités de mon agenda. Je serai tout autant fidèle à mon engagement de rendre compte de mon mandat par ma présence sur le terrain et aussi par mon journal et mon site internet ».

Pour Emmanuel Maurel, « les résultats du 25 mai ne sont pas à la hauteur de nos attentes. Nous sommes cependant deux députés de l'Ouest au groupe S&D du Parlement européen et je remercie sincèrement les militants de Loire-Atlantique de s'être investis avec conviction durant la campagne. Dans un contexte difficile, la bataille politique pour la réorientation de la construction européenne est plus que jamais nécessaire, à la suite de notre soutien à Martin Schulz.

Cela passera notamment par le combat en faveur d'investissements d'avenir à l'échelle européenne et l'harmonisation sociale et fiscale. Je serai également attentif aux négociations du traité de libre-échange transatlantique avec le souci de la protection de notre modèle social et des consommateurs européens. Toujours guidé par le refus de l'austérité, je rendrai compte de mon mandat localement afin que nous puissions échanger autour de ces enjeux ».

RÉFORME PÉNALE

Un équilibre entre prévention et répression

Le Parlement a adopté le 17 juillet la loi Taubira relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales. Cette réforme pénale est un juste équilibre entre prévention et répression.

LES 3 GRANDS POINTS DE LA LOI :

1. Aide aux victimes :

Leurs droits sont pris en compte avec par exemple l'inscription dans la loi de l'existence des bureaux d'aide aux victimes et d'exécution des peines.

2. Individualisation des peines :

- Suppression des peines planchers.
- Création d'une césure dans le procès pénal : Pour adapter la peine, elle n'est prononcée qu'après étude de la personnalité du prévenu.
- Suppression de la révocation automatique du sursis simple : une mesure de simplification et de transparence dans l'application effective des peines.
- Création de la contrainte pénale donnant plus de pouvoir au juge d'application des peines pour contrôler leur mise en œuvre concrète.

3. Le contrôle des sortants de prison :

Il ne concerne que les délits (pas les crimes) et les mineurs en sont exemptés. Sur les 87 000 personnes sortant de prison chaque année, 70 000 ont été précédemment condamnées (les autres étaient en détention préventive). 80 % de ces 70 000 personnes libérées n'ont pas de suivi à leur sortie de prison. La nouvelle loi s'en préoccupe avec un suivi et un contrôle. Cela passe notamment par la libération sous contrainte à partir des 2/3 des peines de 5 ans maximum. En 2017, la durée sera portée aux peines de 10 ans, durée maximale en correctionnelle. Les choses sont encadrées avec un examen de la situation des détenus pour éventuellement prévoir une sortie en semi-liberté (nuit en prison), avec un bracelet électronique, sur un chantier extérieur ou en libération conditionnelle. L'objectif est de lutter contre la récidive.

Le nombre de détenus devrait baisser de 68 000 à 64 000 environ d'ici 3 ans. Dans le même temps, il est prévu de porter le nombre de places en prison de 58 000 à 63 000. Les conditions de détention devraient donc être un peu plus humaines.

Point de vue

« Les 8 mérites de la loi Taubira »



Dominique Raimbourg, député de Loire-Atlantique, a été le rapporteur de la réforme pénale à l'Assemblée nationale et a conduit pour cela 300 auditions auprès de tous les acteurs du milieu judiciaire. Il rend ici hommage à la ministre Taubira qui « a porté cette loi contre toutes les critiques » et présente les « 8 mérites de la loi Taubira ».

- 1 • Elle a été préparée par la conférence de consensus qui a eu lieu d'octobre 2012 à février 2013.
- 2 • Elle s'attaque à la récidive. Aujourd'hui, plus de 60 % des sortants de prison sont recondamnés dans les 5 ans suivant la sortie.
- 3 • Elle fixe une nouvelle peine, la contrainte pénale qui permettra un suivi intense des condamnés.
- 4 • La loi est ancrée dans le réel : les détenus sortent actuellement sans contrôle, contrairement aux nouveaux accompagnements prévus.
- 5 • La police et la gendarmerie sont associées au contrôle après les sorties de prison dont elles seront avisées.
- 6 • La loi associe les élus locaux à la lutte contre la récidive avec les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance pouvant être créés dans les municipalités.
- 7 • C'est une loi de gauche votée par toute la gauche du Parlement.
- 8 • La droite est sans voix car la loi s'intéresse aux victimes tout en contrôlant les sortants de prison. C'est un équilibre entre prévention et répression.

RENTÉE

Éducation : la gauche qui choisit, la gauche qui agit

La priorité donnée à l'éducation depuis 2012 par François Hollande est tenue. Pour la troisième rentrée scolaire depuis l'alternance, la refondation de l'école se confirme et s'amplifie, avec des moyens supplémentaires pour favoriser la réussite éducative. Pour ceux qui croient au progrès et à l'émancipation par l'éducation, cette rentrée est un motif de fierté.



Le collège public de Chantenay, agrandi et rénové par le Département de Loire-Atlantique.

Début septembre, 12,3 millions d'élèves et 840 000 enseignants ont fait leur rentrée. En Loire-Atlantique, les effectifs ont progressé de près de 3500 élèves dans le public : 1698 dans les écoles, 630 dans les collèges ainsi que 1131 dans les lycées.

Pour faire face à ces besoins et maintenir l'ambition fixée par le président de la République, le Gouvernement a engagé des moyens à la hauteur. L'éducation et la réussite éducative ont été hissées depuis 2012 au premier rang des postes budgétaires : ce sont désormais 63,4 milliards d'euros qui leur sont affectés. 4500 enseignants supplémentaires sont en poste en cette rentrée 2014 : 2 355 dans le premier degré public, 1986 dans le second degré public et 150 dans l'enseignement agricole. En Loire-Atlantique, cela se traduit par 90 postes supplémentaires dans le 1^{er} degré, et 99 autres en collèges et lycées.

Des 60 000 créations de postes auxquelles s'est engagé François Hollande, 22 000 sont déjà effectives. Pour la première fois notamment, les élèves stagiaires des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation, créées l'an dernier, ont rejoint les salles de classe pour y apporter un nouveau souffle. Ils sont 360 à l'avoir fait en Loire-Atlantique.

La gauche a donc marqué une rupture nette avec le mandat Sarkozy, pendant lequel 80 000 postes avaient été supprimés dans l'enseignement et où la formation professionnelle des enseignants avait purement et simplement disparu. Mais au-delà de la question des moyens, la rentrée 2014 est également marquée par la poursuite de la refondation de l'École de la République. C'est le cas avec la généralisation des nouveaux rythmes scolaires, adoptés par dès 2013 par 4 000 communes. Le tintamarre entretenu par quelques maires de droite réfractaires à la réforme a fini par se retourner contre eux. Les aménagements rendus possibles par le Gouvernement ont permis de surmonter les derniers obstacles qui faisaient barrage à l'application de la réforme. Au total, l'objectif est tenu : les apprentissages se répartissent désormais sur 5 matinées - moment où les enfants sont les plus concentrés - tandis que les après-midis permettent d'expérimenter de nouvelles activités périscolaires.

La Loire-Atlantique s'était distinguée dès 2013 par le fort engagement de ses communes dans cette réforme. Près de 45% des effectifs de primaire y étaient déjà passés l'an dernier. Pour réussir cette nouvelle étape, le Département s'est particulièrement impliqué. En matière de transports scolaires, il a donné la priorité aux plus jeunes (9 000 écoliers de primaire sont transportés par le réseau Lila) en réorganisant à leur avantage les tours de cars : horaires modifiés et circuits redessinés contribuent à réduire l'amplitude de leur journée en dehors du domicile. Le Département a également aidé financièrement une trentaine de communes de moins de 10 000 habitants à définir leur Projet éducatif de territoire, en étant accompagnées et conseillées par des fédérations d'éducation populaire.

« Une rupture nette avec le mandat Sarkozy »

Prochaines étapes de la refondation de l'École : la définition du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et la refonte des programmes scolaires, cet automne pour ceux de maternelle et l'an prochain pour l'école élémentaire et le collège, toujours pour la plus grande réussite éducative des élèves.

QUESTIONS À...



Michel Ménard,
député de Loire-Atlantique,
vice-président de la
Commission des affaires
culturelles et de l'éducation
de l'Assemblée nationale.

• **Quelle leçon tires-tu de l'agitation entretenue par quelques maires autour des nouveaux rythmes scolaires ?**

Ces maires ne se sont pas préoccupés de réussite éducative, mais juste de prendre des positionnements tactiques pour essayer de mettre en échec une réforme gouvernementale. Je rappelle que les décrets ont été publiés en janvier 2013, et que les maires avaient donc largement le temps de s'organiser : ceux qui ont prétendu le contraire ne se sont simplement pas assez mobilisés. Mais ce bras de fer avec la droite réactionnaire est gagné. La rentrée s'est très bien passée et les premières évaluations des nouveaux rythmes dans les communes qui les ont appliqués dès 2013 sont très positifs.

• **Cette polémique n'a-t-elle pas dissimulé d'autres enjeux plus importants de cette rentrée ?**

Bien sûr, car pendant ce temps on parle peu de nos engagements, ceux de François Hollande, qui sont totalement tenus. Au-delà des 60 000 postes, il y a le budget de l'Éducation nationale qui n'est pas simplement préservé, mais qui devrait encore progresser de 1,5 milliard € en 2015. Par exemple, on doit parler davantage du dispositif « Plus de maîtres que de classes », qui représente 1300 postes en France, dont 44 en Loire-Atlantique. Il dégage du temps et de l'attention pour les élèves en difficultés et permet de mettre en place une organisation pédagogique plus adaptée pour eux (co-enseignement et travail en groupe). Nous avons également titularisé en CDI 4700 auxiliaires de vie scolaire auprès des élèves handicapés : ils sont aujourd'hui 28 000 à intervenir en milieu scolaire auprès de 95 000 enfants : du jamais-vu.

• **Dans quel état d'esprit trouves-tu les enseignants ?**

Mobilisés et engagés, pour l'immense majorité d'entre eux. Nos exigences ne cessent de s'élever en termes de formation (à bac + 5 désormais) et d'objectifs à atteindre, et par rapport à cela, il est vrai que la rémunération des enseignants n'est pas assez élevée. Il faudra à terme revaloriser ce métier.



Jonathan Kermovant,
secrétaire du Comité
départemental d'action
laïque (CDAL)

• **Rappelle-nous l'objet du CDAL...**

Le CDAL rassemble tous les mois, sans structure ni subvention, les différents intervenants de l'enseignement public : parents d'élèves de la FCPE, militants de la Ligue de l'enseignement, Délégués départementaux de l'Éducation nationale, enseignants de l'UNSA et agents de l'UNSA-Éducation. Notre objectif est de promouvoir et défendre l'enseignement public. Pour permettre l'ouverture de nouvelles écoles publiques là où il y a de la demande, nous venons en appui aux associations locales, nous leur expliquons les procédures et apportons notre expérience. A chaque rentrée, nous faisons régresser le nombre de communes sans école publique (15 aujourd'hui en Loire-Atlantique). En 2014, c'est Saint-Même-le-Tenu qui a rouvert son école publique après 50 ans de fermeture, l'année dernière c'était Jans et Marsac-sur-Don, et l'an prochain peut-être Saint-Hilaire-de-Clisson.

• **Quel regard portes-tu sur l'enseignement public en Loire-Atlantique ?**

Il se développe, beaucoup dans le primaire alors que l'enseignement privé recule, et deux fois plus vite que le privé en collège. Nous bénéficions du dynamisme démographique de la Loire-Atlantique et de l'arrivée de nouvelles populations, urbaines et qualifiées, pour lesquelles l'enseignement public est une évidence, mais aussi de la politique soutenue du Département pour la construction et la rénovation des collèges publics. Une orientation qu'il faut poursuivre en lycée, là où l'offre d'enseignement général public n'existe pas, comme à Nort-sur-Erdre ou Pontchâteau : là, c'est le privé qui se positionne avec une offre de proximité, pour essayer de capter les effectifs nombreux qui sortent des nouveaux collèges publics.

• **La vigilance est donc toujours de mise vis-à-vis du privé ?**

Nous sommes extrêmement vigilants à ce que, à la faveur de la réforme des rythmes scolaires, des maires ne viennent pas financer des accueils périscolaires dans l'enseignement privé : ça n'est pas leur rôle. De même, nous continuons notre combat contre la loi Carle qui oblige les maires à financer la scolarisation des élèves de leur commune dans l'école privée de la commune voisine.

ÉDUCATION

Nouveaux rythmes scolaires : l'exemple des temps péri-éducatifs à Saint-Nazaire

Saint-Nazaire «ville éducative», ça n'est pas qu'un slogan ! L'histoire tumultueuse de la «petite Californie bretonne» explique largement la priorité donnée par les socialistes nazairiens à l'éducation et ce depuis près de 100 ans (dont la gratuité des livres scolaires dès les années 30 est un bon exemple).

Une mise en œuvre dès la première année de la réforme des rythmes scolaires

Cette priorité donnée à l'éducation s'est traduite par la mise en place la réforme «Peillon» dès septembre 2013 avec 4 grands objectifs :

- Faire le choix de la qualité et des publics prioritaires (élèves scolarisés en ZEP et enfants en situation de handicap)
- Élaborer la mise en œuvre par la concertation
- Se donner les moyens de la réussite avec un budget conséquent (1,6 million € par an)
- Favoriser l'accès de tous par la gratuité des temps péri-éducatifs.

Le temps péri-éducatif (TPE)

Les TPE instaurés par la réforme se déroulent de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis. Ces 3 heures permettent aux enfants d'éveiller leur curiosité dans le cadre de «parcours» découverte. Sur une année

scolaire, les parcours se succèdent autour de trois champs : artistique et culturel / sportif / ludique-scientifique-citoyen.

Ainsi, sur l'année 2013/2014, les TPE ont mobilisé près de 350 intervenants issus des services de la Ville, de l'Office municipal de la jeunesse, des clubs sportifs et de 25 associations locales. Plus de 90 % des intervenants disposent d'une qualification spécifique dans les secteurs de l'animation, la culture, le sport ou de la petite enfance.

Le TPE à la rentrée 2014

La ville comptabilise à ce jour 3925 inscrits au TPE, soit 74,3% des enfants scolarisés. Ce taux d'inscription, supérieur à la première année, témoigne de la pertinence de l'organisation et de la satisfaction au regard des contenus. De même, le nombre d'associations souhaitant intervenir sur ce temps est le signe d'un moment désormais installé dans les esprits.



Point de vue

Xavier Perrin, adjoint au maire délégué à l'éducation



«La mise en œuvre de la réforme dès la première année n'a pas été sans difficulté mais elle est exemplaire au regard de ce que nous pouvons observer au niveau national. Les moyens mobilisés par l'équipe précédente auront été décisifs tout comme la détermination de Pascal Grange, mon prédécesseur.

Nous devons désormais améliorer l'inclusion des enfants porteurs de handicap et nous organiser pour un meilleur respect du rythme des plus jeunes. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur les bénéfices de cette réforme en termes d'apprentissage. Pour la municipalité, les TPE offrent une articulation précieuse entre temps scolaire, offre éducative municipale et vie associative. Les associations pourront s'investir davantage afin de valoriser leurs actions et faire découvrir aux enfants et à leur famille les richesses de leur territoire. Richesses accessibles et qui leur sont destinées.

Enfin, comme David Samzun s'y est engagé, les TPE resteront non facturés aux familles pendant la totalité du mandat».

FÊTE DE LA ROSE

L'unité réclamée

Sous un beau soleil, notre rentrée politique a eu lieu le 14 septembre à Préfailles en présence de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture. Retour sur les interventions de l'après-midi.

Stéphane Le Foll,
porte-parole du Gouvernement :

«En mai 2012, la situation de la France était catastrophique et notre compétitivité remise en cause. Depuis deux ans, nous menons une politique qui ne menace pas notre modèle social. On a contribué au redressement de la zone euro et récemment à la création de l'union bancaire européenne. Cela s'inscrit dans la bataille pour la croissance. [...] On nous dit que d'autres politiques sont possibles : quelles sont-elles ? Celle du FN avec une sortie de l'Europe qui serait une catastrophe ? La politique de l'UMP, ultralibérale sur la fiscalité et le social ? Il y a enfin le choix d'une autre politique au sein de la gauche remettant en cause l'austérité. Concrètement, cela nous mènerait à l'Espagne ou au Portugal d'aujourd'hui. Le sérieux budgétaire nous en protège. Que les partisans à gauche de cette politique alternative nous démontrent qu'elle créerait de la croissance et de l'emploi ! La dette est un problème qu'il faut régler pour maintenir dans la durée notre modèle

social. Et n'oublions pas qu'à gauche, nous avons les mêmes valeurs et les mêmes objectifs sur la solidarité, la fiscalité ou les retraites que nous avons sauvegardées.

[...] Nous agissons aussi sur le pouvoir d'achat avec par exemple les emplois d'avenir qui donnent à des jeunes une autonomie financière : on doit le rappeler ! Le changement est perceptible de façon ténue mais il est là et on doit réformer notre pays pour faciliter les créations d'emplois. Je pense aux seuils sociaux avec notamment la barre des 50 salariés et les obligations de l'employeur qui la dépasse. Il faut en discuter et ne pas se bloquer

Je suggère aux députés qui s'interrogent de se souvenir de Sarkozy et je rappelle que nos valeurs sont respectées.

[...] Après-demain, le 16 septembre aura lieu le vote de confiance à l'Assemblée nationale. Je suggère aux députés qui s'interrogent de se souvenir de Sarkozy et je rappelle que nos valeurs sont

respectées. Je pense à la République, la laïcité, la liberté, la fraternité, l'intégration, l'éducation, la formation etc. Les parlementaires ont été élus collectivement et ils ont donc une responsabilité collective dans une même majorité pour redresser tous ensemble notre pays ! J'ai confiance dans la politique menée par le gouvernement et j'invite donc au rassemblement et à l'unité»

Fabrice Roussel,

premier secrétaire fédéral : «Depuis deux ans, des choses ont été faites pour redresser notre économie et nos comptes publics, tout en luttant contre les inégalités et les injustices. Pourtant, il y a un sentiment d'injustice chez les Français. [...] Ne nous divisons pas et organisons le débat dans le parti. Nos Etats généraux sont lancés et un congrès est prévu en 2015. [...] Je veux saluer les politiques menées dans nos collectivités locales notamment sur la solidarité et l'éducation.»

L'intégralité des interventions de Stéphane Le Foll, Fabrice Roussel, Monique Rabin et Romain Delaunay sont à retrouver en vidéo sur notre site : www.ps44.fr



ÉTATS GÉNÉRAUX DES SOCIALISTES

Reformuler ensemble notre identité

Démarrés le 1^{er} septembre, les états généraux se déploient à tous les niveaux du Parti avec des réunions nationales et locales, des contributions des sections et fédérations et se concluront par un grand rassemblement national à Paris le 6 décembre. Les militants sont au cœur de ces 100 jours qui visent au renouveau du Parti socialiste.

Comment contribuer ?

Individuellement comme sympathisant ou adhérent en déposant une ou des contributions de 2700 signes maximum sur le site www.etats-generaux-des-socialistes.fr
Collectivement, au cours des débats organisés dans les 3500 sections et fédérations.

Que deviendront ces contributions ?

Les contributions individuelles sont transmises au comité national de pilotage ainsi qu'aux sections concernées, pour alimenter le débat dans les fédérations. À partir du 8 novembre démarrera la synthèse nationale des contributions individuelles et collectives. Elle permettra la redéfinition de la carte d'identité du parti socialiste. Elle sera soumise au vote des militants le 4 décembre.

Conclusion des états généraux

Un grand rassemblement national aura lieu le 6 décembre : il adoptera la Charte fondatrice de notre nouvelle identité collective. Elle sera proposée par le comité national de pilotage chargé du suivi régulier des contributions et débats tout au long des états généraux.



États généraux des socialistes

Dispensé de timbrage NANTES R.P.

Ensemble
1, allée des Tanneurs
44 000 NANTES
Déposé le 24/09/14



AGENDA

CONSEIL FÉDÉRAL
Lundi 13 octobre - 20 h à la Fédération.

LAÏCITÉ
Jeudi 16 octobre - 20 h à la Fédération.
soirée-débat sur la laïcité, en présence de Philippe Doucet, député du Val d'Oise, à l'initiative de Dominique Raimbourg. Venez nombreux.

DÉCÈS
Patrick Coeurdray, ancien délégué fédéral aux personnes âgées et militant de la section de Nantes Centre Sud, est décédé début septembre. Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Le journal des socialistes de Loire-Atlantique
1, allée des Tanneurs
44 000 NANTES
Tél. 02 40 20 63 00
Fax 02 40 08 27 24
E-mail : fede44@parti-socialiste.fr
Facebook : www.facebook.com/Parti.socialiste.44

Directeur de Publication : Fabrice Roussel
Responsable de la rédaction : Xavier Perrin
Rédacteur en chef : Jérôme Alemany
Rédaction des articles : Jérôme Alemany, François Caillaud, Philippe Rouxel, Xavier Perrin
Crédit photos : François Caillaud, Jérôme Alemany, shutterstock

Mise en page : www.scopic.fr
Imprimé avec des encres végétales sur papier ecolabellisé par La Contemporaine
N° CPPAP : 0914P10751 - **N° ISSN** : 1296 - 2201
Prix : 1,50 euro - **Tirage** : 3 300 exemplaires
Annexé au n°252 d'Ensemble : La Loire-Atlantique à gauche
www.ps44.fr